PROCÈS-VERBAL DE LA 56° SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 23 JANVIER 2024, À 19 H, À LA SALLE 3307 AU CISSS DES ÎLES

PRÉSENCES:

M^{mes} Annie-Claude Arseneau, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel Céline Decoste, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**

Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)

Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers

Sara Martinet, membre désigné – conseil multidisciplinaire (CM)

Annick Nadeau, membre nommé par la ministre - milieu de l'enseignement

Marie-Josée Noël, membre indépendant - compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines

MM Francis Simard, **président**, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité

Gaston Bourque, vice-président, membre indépendant - expertise en réadaptation

Dre Nadine Packwood, membre désigné – département régional de médecine générale (DRMG)

Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - conseil des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENCES:

M^{mes} Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)

INVITÉS:

M^{mes} Caroline Mathieu, directrice des services multidisciplinaires et programmes et services de proximité

Judith Arseneault, directrice des soins infirmiers, santé physique et SAPA par intérim

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 56^e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 23 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2024-01-1009

ૡૡૡ

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Approbation des procès-verbaux :
 - 3.1. Séance ordinaire du 13 décembre 2023

CORRESPONDANCE

4. Correspondance

Période de questions réservée au public

(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS - INFORMATION

- 5. Information de la présidence-direction générale
- 6. Nouvelle de la Fondation Santé de l'Archipel
- 7. Travaux portant sur le mécanisme d'accès intégré et harmonisé volet social
- 8. Rapport trimestriel Application des mesures de contrôle
- 9. Rapport trimestriel Prévention et contrôle des infections
- 10. Rapport trimestriel Mise sous garde préventive, provisoire et autorisée

DOSSIERS - DÉCISION

- 11. Rapatriement des activités du CHSLD Plaisance au CISSS des Îles
- 12. Rapport trimestriel AS-617 à la période 9

AUTRES SUJETS

13

14. Prochaine séance

15. Levée de la séance

જ્જુ

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 55^e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 13 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2024-01-1010

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS — INFORMATION

5. INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE

M. Simard invite M^{me} Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter ce point.

Projet de Loi 15: Madame Doucet nous fait part des derniers développements depuis l'adoption du projet de loi 15 au mois de décembre dernier. Le texte définitif de la loi sera disponible sur LégisQuébec dans environ un mois. La loi s'intitulera Loi sur la gouvernance dans les services de santé et les services sociaux (LGSSSS). Le comité de transition de Santé Québec a tenu deux rencontres depuis sa création. Aussi, le poste de président et chef de la direction de Santé Québec a été affiché la semaine dernière tous comme les postes au conseil d'administration. L'intégration des établissements à Santé Québec aurait vraisemblablement lieu vers la fin du mois d'octobre. C'est alors que les conseils d'administration seront remplacés par les conseils d'administration d'établissement. Une version administrative des articles de la LGSSSS portant sur les fonctions et la composition du conseil d'administration et des conseils d'administration d'établissements a circulé. Madame Doucet énumère les différents aspects sur lesquels les membres pourront soumettre leur avis au président-directeur général. Elle fait également l'énumération de la composition des membres du conseil d'administration d'établissement.

Négociation convention collective : Nous n'avons pas beaucoup d'information concernant les développements dans ce dossier. Les représentants syndicaux vont rencontrer les membres concernant l'entente de principe dans les prochaines semaines. M^{me} Doucet mentionne que les employés du CISSS des Îles sont affiliés à la CSN donc ils font partie du Front commun. Dossier à suivre.

6. Nouvelle de la Fondation Santé de l'Archipel

M. Simard invite M^{me} Annie-Claude Arseneau, présidente de la Fondation Santé de l'Archipel à présenter ce point.

Assemblée générale annuelle 2022-2023 : L'assemblée générale annuelle de la Fondation Santé de l'Archipel se tiendra le 12 février 2024.

Vague d'espoir 2024 - 7e édition : La 7e édition de la Baignade du 1er janvier a eu lieu le premier janvier 2024, permettant de recueillir près de 20 000 \$. Nous devrions atteindre le cap de 90 000 \$ en dons d'ici la fin de la campagne, depuis le début de notre collaboration avec la Fondation. Un projet de vidéo est en cours pour faire connaître le projet de rénovation de la salle d'attente en oncologie, financé par Vague d'espoir. Les travaux de rénovation sont prévus pour la mi-février, avec un lancement officiel prévu pour l'été 2024.

Misez santé 2024 : Les billets sont désormais en vente pour Misez santé 2024. Cette année, l'événement se déroulera à la Galerie Bar Spectacle les Pas Perdus. La cuisine sera préparée par le propriétaire du tout nouveau restaurant Pirate Burger, qui ouvrira ses portes dans l'ancien établissement Chez Armand. Les billets sont disponibles sur le site de la Fondation ou par téléphone au 418-986-2121 poste 8040, au coût de 175 \$.

Mémoire d'étoiles: Nous avons désormais amassé plus de 28 000 \$ pour la campagne Mémoire d'étoiles. L'enthousiasme de la population pour ce projet est véritablement exceptionnel.

7. TRAVAUX PORTANT SUR LE MÉCANISME D'ACCÈS INTÉGRÉ ET HARMONISÉ - VOLET SOCIAL

M. Simard invite madame Caroline Mathieu, directrice des services multidisciplinaires et programmes et services de proximité (DSMPSP) à présenter ce point.

M^{me} Mathieu invite madame Marie-Claude Jomphe, agente de planification, de programmation et de recherche à la DSMPSP à venir nous présenter les étapes franchies et ceux à venir concernant la mise en place d'un mécanisme d'accès intégré et harmonisé pour les demandes de services de proximité pour les clientèles 0 – 110 ans. Les membres sont invités à poser leur question.

8. RAPPORT TRIMESTRIEL - APPLICATION DES MESURES DE CONTRÔLE

M. Francis Simard, président, invite Mme Judith Arseneault, directrice intérimaire des soins infirmiers, santé physique et soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), à présenter les deux prochains points.

M^{me} Judith Arseneault présente le rapport qui couvre la période du 10 septembre au 30 décembre 2023. Nous avons une mesure de contrôle à l'unité de courte durée et une mesure au CHSLD Eudore-LaBrie. Les membres sont invités à poser leur question.

9. RAPPORT TRIMESTRIEL - PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

Madame Arseneault présente le tableau de surveillance périodique en prévention et contrôle des infections en tenant compte des indicateurs prioritaires retenus par l'établissement. Le rapport couvre la période du 10 septembre au 2 décembre 2023. On compte deux épisodes d'éclosion de COVID et gastroentérite à l'Unité multiclientèle ainsi qu'aux différentes RI et RPA. Les membres sont invités à poser leur question.

10. RAPPORT TRIMESTRIEL - MISE SOUS GARDE PRÉVENTIVE, PROVISOIRE ET AUTORISÉE

Dre Françoise Giard, directrice des services professionnels et hospitaliers présente le rapport trimestriel des mises sous garde préventives, provisoires et autorisées au CISSS des Îles. Le rapport couvre la période du 1er septembre au 30 novembre 2023. Les membres sont invités à poser leur question.

DOSSIERS-DÉCISION

11. RAPATRIEMENT DES ACTIVITÉS DU CHSLD PLAISANCE AU CISSS DES ÎLES

M. Francis Simard, président, invite M^{me} Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter le prochain point. Les membres sont invités à poser leur question.

CONSIDÉRANT la démarche volontaire de rapprochement demandée par le conseil d'administration de la Résidence Plaisance des Îles (RPDI);

CONSIDÉRANT QUE soixante-cinq résidents des Îles-de-la-Madeleine requérant des services d'hébergement et de soins de longue durée sont hébergés au Centre d'hébergement et de soins de longue durée des Îles-de-la-Madeleine (CHSLD-IDM);

CONSIDÉRANT QUE sur les Îles, il n'y a aucune autre option d'hébergement répondant aux besoins de ces 65 résidents ;

CONSIDÉRANT la qualité des services offerts au CHSLD-IDM;

CONSIDÉRANT l'impasse financière dans laquelle se trouve le CHSLD-IDM;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU:

Que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Îles mandate madame Sophie Doucet, présidente-directrice générale, pour travailler en

partenariat avec la Résidence Plaisance des Îles (RPDI) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de rapatrier les activités du Centre d'hébergement et de soins de longue durée des Îles-de-la-Madeleine (CHSLD-IDM) à même les activités du CISSS des Îles, étant entendu que cette opération de rapatriement ne devra pas se traduire par un déficit additionnel pour le CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-01-1011

12. RAPPORT TRIMESTRIEL AS-617 À LA PÉRIODE 9

M. Francis Simard, président, invite Mme Sophie Doucet, PDG, en remplacement du directeur des services administratifs à présenter le point suivant. Les membres sont invités à poser leur question.

ATTENDU les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);

ATTENDU QUE selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ;

ATTENDU QUE l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S- 4.2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

ATTENDU QUE les discussions entre la Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget au MSSS et la PDG de l'établissement au cours de l'été 2022 justifiant les causes du déficit attribuable à la main-d'œuvre indépendante ;

SUR PROPOSITION APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

Adopter le rapport trimestriel de la période 9, 2023-2024 du CISSS des Îles comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations d'un déficit au montant de 5 592 551 \$.

Autoriser le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale du CISSS des Îles à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2024-01-1012

AUTRES SUJETS:

13. Aucun point ajouté à l'ordre du jour.

14. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles est prévue le 19 mars 2024.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 51.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-01-1013

Francis Simard Président Sophie Doucet Secrétaire du conseil